



HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE - BE MANOEUVRE

OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication **NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.**
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
Effets du courant sur le corps humains :
électrisation, électrocution, brûlure
Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
Zones d'environnement et leurs limites et formalisation
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
Protection collective : mesures, équipements et signalisation
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...): risques et mise en œuvre
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
Limites de l'habilitation
Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous

tension

Mesure de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire

Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis. Cette habilitation est destinée aux personnels non électriciens

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

14 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

TARIF

364 €

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

A NOTER





NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2021

TAUX DE SATISFACTION

90% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

Contacts

80% après 6 mois

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 17 Juin 2022

